



Conseil économique et social

Distr. générale
22 mars 2004
Français
Original: anglais

Instance permanente sur les questions autochtones

Troisième session

New York, 10-21 mai 2004

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Thème spécial de la session : « Les femmes autochtones »

Renseignements communiqués par les organismes des Nations Unies

Note du Secrétariat

Additif

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)**

Résumé

La situation des femmes autochtones dans les processus de développement intéresse particulièrement UNIFEM, notamment dans la région de l'Amérique latine et celle de l'Asie et du Pacifique. Le Fonds privilégie dans son programme la sensibilisation aux droits des femmes autochtones et l'élimination de la discrimination. Pour ce faire, il intègre dans ses activités les préoccupations des femmes et leurs droits fondamentaux, en mobilisant les groupes autochtones, en particulier les femmes, les garçons et les filles, et en renforçant la participation communautaire par l'établissement de partenariats stratégiques entre les associations et les groupes de défense.

* E/C.19/2004/1.

** La soumission du présent document a été retardée dans le souci d'y faire figurer l'information la plus récente.



En Amérique latine, le bureau régional d'UNIFEM pour la région des Andes renforce actuellement ses efforts visant à faire participer les groupes de femmes autochtones aux activités organisées aux niveaux local, national, régional et mondial et encourage leur intégration dans les projets. En Asie, le bureau régional de Bangkok favorise la création d'alliances entre les organisations non gouvernementales (ONG) locales, nationales et régionales, comme aux Philippines, pour favoriser et intensifier la défense des droits des femmes autochtones.

A. Suite donnée aux recommandations adressées exclusivement à UNIFEM

1. Aucune recommandation ne vise exclusivement UNIFEM.

B. Suite donnée aux recommandations adressées à UNIFEM et d'autres organismes

L'Instance encourage les organismes des Nations Unies dont les activités ont des incidences sur les enfants et la jeunesse autochtones...

2. En s'intéressant aux enfants et à la jeunesse autochtones en tant que public cible pour préparer la génération future, UNIFEM s'emploie à appliquer la résolution du Conseil économique et social en privilégiant les questions relatives à l'égalité des sexes et aux droits de la personne, et en jouant un rôle de catalyseur. En faisant des jeunes un groupe cible, il fait en sorte que les questions relatives aux femmes et aux droits de la personne soient intégrées dans les programmes et activités et que les jeunes soient en mesure d'agir grâce à leur connaissance des questions essentielles concernant les droits de la personne et l'égalité des sexes.

L'Instance préconise la collaboration pour préparer une conférence latino-américaine des enfants et de la jeunesse autochtones en 2004.

3. Le bureau régional d'UNIFEM en Amérique latine participe aux efforts de collaboration réunissant les organismes des Nations Unies en faisant prévaloir la nécessité d'assurer l'égalité des sexes et en soulignant l'importance des droits de la personne.

C. Autres éléments d'information pertinents s'agissant des politiques, programmes, affectations budgétaires ou activités récentes relatives aux questions autochtones

4. UNIFEM apporte un appui aux stratégies visant à émanciper les femmes en favorisant le renforcement des capacités des mouvements de femmes autochtones et leurs activités dans les régions de l'Amérique latine et de l'Asie et du Pacifique. Son action vise à combattre la discrimination fondée sur le sexe et l'appartenance ethnique, ainsi que la violence familiale. En privilégiant le renforcement des capacités des associations et des groupes de femmes autochtones, il s'efforce de donner aux intéressées les compétences techniques et le pouvoir de négociation qui

leur permettront de défendre leurs droits en tant que femmes autochtones et de faire face à leurs propres besoins, ainsi qu'à ceux de leurs familles et de leurs communautés, au niveau local.

5. Les stratégies utilisées visent à attaquer de front la discrimination fondée sur le sexe et l'appartenance ethnique, les inégalités en matière de pouvoir et les intérêts corporatistes, et à donner aux femmes autochtones les moyens d'être des éléments à part entière de la société civile, ayant leur mot à dire dans les activités principales de développement et la prise de décisions. Une des méthodes de base consiste à utiliser les connaissances locales et à créer des synergies avec les défenseurs des droits de l'homme et les associations de femmes autochtones, ainsi qu'à encourager l'esprit d'initiative afin de protéger et poursuivre les investissements visant à renforcer les capacités.

6. En Amérique latine, la stratégie retenue vise à intégrer les femmes autochtones dans les programmes ordinaires d'égalité des sexes. Aux Philippines, le programme d'UNIFEM a pour objet de renforcer la capacité des ONG locales de défendre les droits des femmes autochtones et de forger les alliances qui permettront de faire évoluer les orientations et d'appliquer les politiques.

D. Éléments d'information et suggestion concernant le thème spécial retenu pour la troisième session : « Les femmes autochtones »

7. UNIFEM apporte son appui à la manifestation organisée en mars 2004 à Lima (Pérou), sur le thème des « Dirigeants autochtones des Amériques ». Cette conférence offre une tribune pour la réflexion et l'analyse, le dialogue et le travail en réseau sur des thèmes et questions essentiels concernant les conditions de vie des autochtones, leur démarginalisation, leur collaboration et leur participation politique. Elle fournit un espace pour mettre au point des priorités et définir le rôle des réseaux en tant que cadre stratégique, sur une base consensuelle. Elle devrait donc aboutir à l'élaboration d'un processus stratégique et opérationnel qui comportera un volet planification, reposant sur des directives claires.

8. UNIFEM propose que l'Instance souligne les liens existants avec les objectifs du Millénaire pour le développement. Les efforts entrepris favoriseront la création de synergies, en canalisant l'appui et les ressources et en rassemblant les conclusions et les bonnes pratiques – y compris dans une base de données commune.

E. Liste des conférences et autres réunions organisées par UNIFEM en 2004-2005

9. UNIFEM ne prévoit actuellement aucune réunion particulière en 2004-2005.